



ACADÉMIE DE VERSAILLES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Date de mise à jour : 30/03/2022

INTITULE DU POSTE : Médecin conseiller technique du travail auprès de la Rectrice	CATEGORIE : A Poste ouvert aux contractuel(le)s : OUI
INTITULE DU RECRUTEUR : rectorat de l'académie de Versailles	ORGANISME DE RATTACHEMENT : Ministère de l'Éducation nationale de la Jeunesse et des sports
DOMAINE FONCTIONNEL : Santé des personnels	EMPLOI TYPE* : * médecin de promotion de la santé Code fiche SS001 <small>* REME, REFERENS, BIBLIOPHIL</small>
DATE DE DISPONIBILITE : Dès que possible	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : VERSAILLES

DESCRIPTION DE L'EMPLOYEUR :

L'académie de Versailles regroupe quatre départements : les Yvelines (78), l'Essonne (91), les Hauts-de-Seine (92) et le Val-d'Oise (95).

Première académie de France par l'importance de ses effectifs avec près de 1 100 000 élèves dans les premier et second degrés, soit 9 % des effectifs scolarisés de la France, l'académie de Versailles accueille et gère près de 90 000 agents (enseignants, personnels d'encadrement, d'éducation, administratifs, techniciens, ouvriers, de service et de santé).

Activités du service :

- Médecine des personnels et impulsion académique de la politique générale de santé.
- Composition et effectifs : pôle santé des personnels au sein du SMIS, huit médecins des personnels (deux par département), un secrétariat
- Liaisons hiérarchiques : sous l'autorité hiérarchique de la Rectrice
- Liaisons fonctionnelles : Secrétaire Général - Direction des Ressources Humaines

DESCRIPTIF DU POSTE :

- Coordination de la médecine de prévention ;
- Conduite de projets dans le domaine de la santé en lien avec les partenaires institutionnels régionaux (ARS, Région, autres académies de la région Ile de France) ;
- Contribution à l'élaboration du programme de formation des médecins des personnels ;
- Coordination de l'action des médecins des personnels en départements ;
- Conseil technique des chefs d'établissement et des IEN dans le domaine de la santé des personnels ;
- Impulsion et suivi de la politique de santé et sécurité au travail des personnels
- Participation aux travaux des CHSCT ;
- Travail en lien avec les services de gestion de personnels et les services RH pour le maintien dans l'emploi des personnels malades ou handicapés (mutations, postes adaptés) ;
- Rédaction du recueil académique annuel des données de la médecine de prévention.

SPECIFICITES DU POSTE :

Conditions particulières d'exercice (NBI, groupe IFSE ...) : Médecin des personnels

Encadrement : OUI/~~NON~~

Nombre d'agents encadrés par catégorie : 8 A – 1 C

Conduite de projet : OUI/~~NON~~

Poste logé : ~~OUI~~/NON

Type de logement :

Contraintes : congés annuels des personnels du rectorat

Textes de référence :

Circulaire DGRH 2016-0162 du 11 juillet 2016 : organisation de la médecine de prévention

Code déontologie médicale : Décret 2012-694 du 7 décembre 2012 (art 2.3.4.5.95 et 99) et en particulier les articles R 4127-1 à 112 du Code de la santé publique.

COMPETENCES PROFESSIONNELLES SOUHAITEES

Savoirs :

- Connaissance du système éducatif
- Connaissance des textes relatifs aux missions
- Expertise médicale dans le champ de la santé des personnels

Savoir-faire :

- Capacité à appréhender des situations complexes afin de conseiller la rectrice et sécuriser son action.
- Conduite, impulsion et coordination de projets relatifs à la santé des élèves et des personnels
- Bonnes capacités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse
- Capacités à conduire une réunion, management d'équipes et de personnes.

Savoir-être :

- Positionnement juste au sein des services académiques
- Dynamisme dans l'animation du réseau des professionnels de santé et des partenaires
- Bonnes capacités relationnelles en interne et avec les partenaires

Adresser le dossier de candidature (CV, lettre de motivation et derniers entretiens professionnels), à l'attention de :

Madame la Rectrice de l'académie de Versailles

Téléphone : 01 30 83 40 01

Mél : ce.sg@ac-versailles.fr

Adresse postale : 3 Bd de Lesseps 78017 VERSAILLES CEDEX

Envoyer la copie du dossier de candidature à l'attention de :

Madame Estelle Vilain, chef de la DPATS

Courriel : ce.dpats3@ac-versailles.fr